

Au tableau des effectifs

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Demande de subvention pour la prise en charge du poste de chargé d'opérations de construction

Séance du 30/09/2021

Délibération n° 36

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 16

Absents : 24

Votants : 20

- dont « pour » : 20

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 septembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la MJC de Tsingoni le jeudi 30 septembre 2021 à 16heures.

Présents :

CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, , MDALLAH Anlamati, ,RAMA Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SAID-SOUFFOU Soula, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchaty,

Absents :

AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdaty, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, , SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, MOHAMED Zainaba, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame

Ont donné pouvoir :

M Mohamed Bacar à M Ahmed Rama
Mme Mohamed Zainaba à M Boina M'zé Salim
Mme Rdhoi Zainabou à M Daoudou Chaanrani
Mme Yssoufi Chaidati à M Mohamed Abdou

Secrétaire de séance : Mme Bacar Soilihi Inchaty

Vu les conclusions du séminaire communautaire des 17 et 18 septembre derniers portant sur les grandes orientations du projet de territoire et les priorités d'actions à mener dans le cadre des compétences communautaires,

Vu le programme prévisionnel d'investissement (PPI) du mandat délibéré ce jour,

Vu le contenu du Contrat de Relance et de Transition Ecologique délibéré ce jour, qui décline les actions du plan de relance sur le territoire et transcrit pour 6 ans les ambitions de la transition écologique dans les projets communautaires.

Considérant que la réalisation des projets de construction figurant dans le PPI et repris dans le CRTE doit être engagée sans délai et que celle-ci exigera la mise en œuvre de compétences internes au nombre desquelles le recrutement impératif d'un chargé d'opérations,

Considérant la fiche action 5 du Contrat de Convergence et de Transformation de Mayotte signé le 12 juillet 2017 relative à l'appui à l'ingénierie des collectivités territoriales du Département de Mayotte,

Vu le poste ouvert à cet effet par délibération n°30 en date du 09 juillet 2019,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- **De solliciter auprès des services de l'Etat une subvention de 45.000 € par an renouvelable par avenant, correspondant à 100% du coût du poste de chargé d'opérations de construction.**

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte en application de la présente délibération.**

Fait et délibéré le 30/09/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre



Signé électroniquement par : IBRAHIMA SAÏD MAANRIFA
Date de signature : 05/10/2021
Qualité : Signature de PDF - Président

M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest